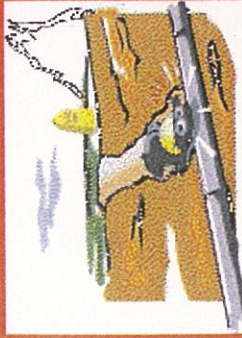


Zone d'implantation d'ouvrages de transport de GAZ NATUREL

Arrêté du 16 novembre 1994 - Décret du 14 octobre 1991

GRTgaz Région Rhône-Méditerranée

www.grtgaz.com



AGENCE RHONE-ALPES
36, Bd de Schweighouse
69530 BRIGNAIS
Tel: 04.72.31.36.00

Kemis le 12/12/2008

ENTREPRENEURS ou PARTICULIERS
qui envisagent de travailler dans le sous sol
VOTRE SECURITE

nécessite une connaissance précise
de l'implantation des conduites
de gaz naturel **HAUTE PRESSION**

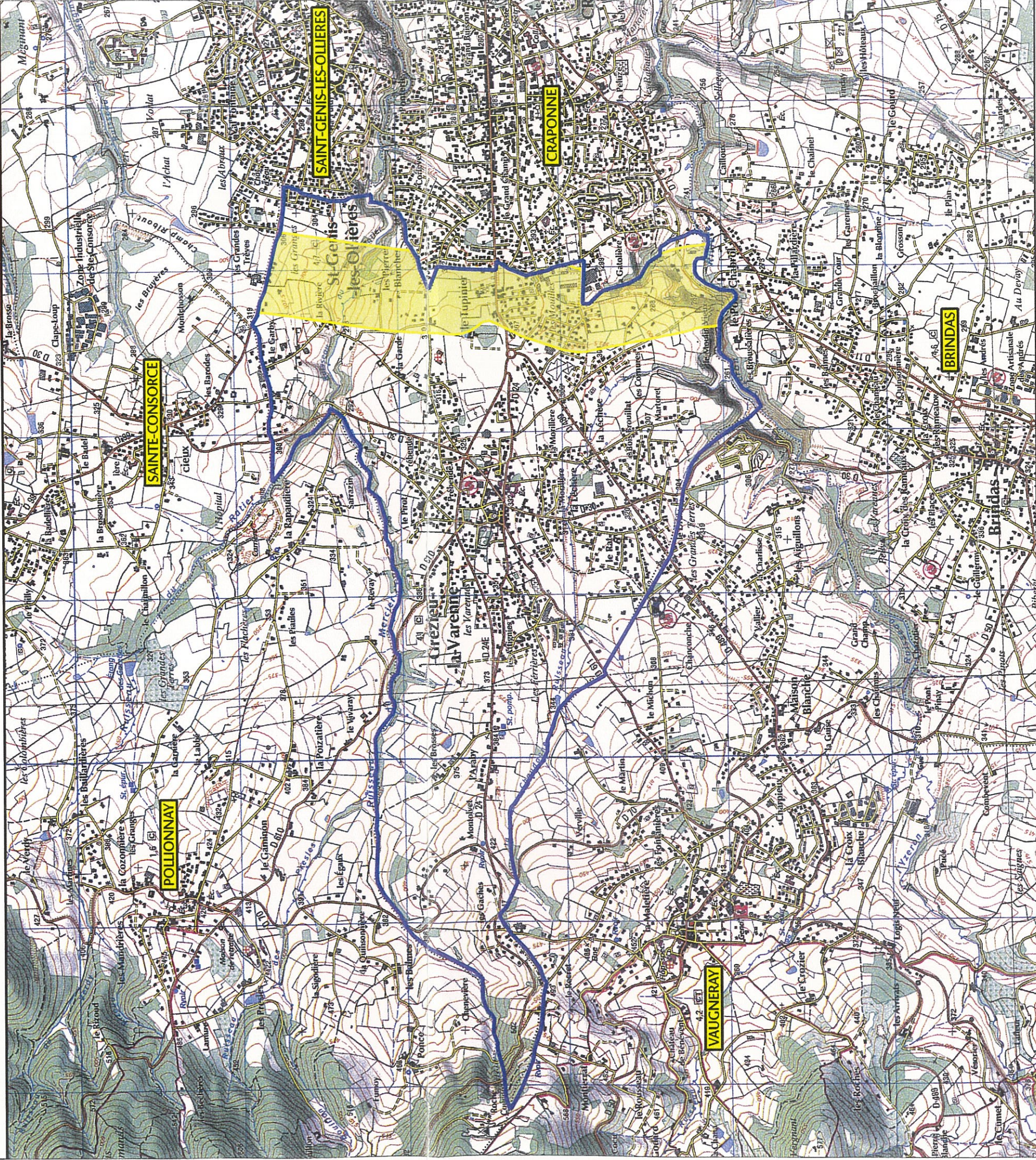
Pour la connaître adressez-nous
votre projet sur le formulaire réglementaire
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR)
(Certan°90 - 0789)

la **REGION RHONE-MEDITERRANEE**,
procédera gratuitement au balisage de la conduite
La position et la profondeur des ouvrages
doivent être précisés par **SONDAGES**

Pour les travaux projetés sur une autre commune consultez
la **MAIRIE** du lieu où ils sont envisagés ou
internet : www.dictplus.com

COMMUNE : GREZIEU-LA-VARENNE

DEPARTEMENT : RHONE (69)



Cartes IGN 1/25000 : F077-059 / F078-059

© IGN PARIS : LICENCE 2220 copie et reproduction interdite - Ech 1/25 000

Mise à jour : 23/05/06 LP

Zone de la COMMUNE où tout PROJET doit faire l'objet d'une "DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS"

Limite communale

En cas d'urgence,
contactez 7j/7 et 24h/24
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

N° Vert 0 800 246 102

Toute intervention à proximité des ouvrages de transport
de GAZ NATUREL doit donner lieu à une

"DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX"

internet : www.dictplus.com

GRTgaz